



Communiqué du 7 février 2013

Salaires, pouvoir d'achat et carrières dans la Fonction publique : le compte n'y est vraiment pas !

A l'issue de la réunion de ce matin convoquée par la ministre de la Fonction publique sur les carrières et rémunérations dans la Fonction publique, la CGT constate que le gouvernement a fait le choix de ne pas répondre aux fortes attentes des agents.

Sur la question fondamentale de la valeur du point d'indice, la ministre a annoncé la poursuite du gel de la valeur du point. Cette décision lourde prolonge en la matière la politique du précédent gouvernement. Pour la CGT, ce choix inacceptable appelle une forte réaction des personnels et de leurs organisations syndicales.

Si la ministre a renouvelé ses fortes critiques concernant la journée de carence, et laissé entendre qu'une décision la concernant devrait être prochainement prise, l'annonce tant attendue de son abrogation n'a toujours pas été actée.

Sur la grille indiciaire, la CGT sera très offensive quant à l'ampleur du plan pluriannuel de reconstruction de la grille accepté par la ministre. Elle revendique d'ores et déjà que ce plan démarre dès 2013 et non à partir de 2014, date retenue par la ministre.

La CGT acte positivement le dé-contingentement du 8^{ème} échelon de la catégorie C, tout en considérant qu'il ne s'agit que d'une première mesure qui en appelle de bien plus ambitieuses en matière de revalorisation de la grille. Elle entend que, dans ce cadre, la ministre mette en œuvre sa volonté formulée ce jour de rééquilibrer le rapport entre part indemnitaire et part indiciaire, au profit de cette dernière.

Sur la suppression de la prime de fonctions et de résultats, demandée de longue date par notre organisation et d'autres, la CGT reste interrogative et vigilante puisque la ministre a semblé tracer la perspective d'un nouveau dispositif indemnitaire restant au moins en partie fondé sur la « *valeur professionnelle* ».

Au global, pour la CGT, le compte n'est y vraiment pas.

Notre organisation maintient que l'austérité n'est pas une fatalité et que d'autres choix économiques sont possibles. Les 193 milliards de cadeaux fiscaux et d'exonérations donnés chaque année au patronat constituent pour une grande part des dépenses publiques infondées et inutiles. Il y a là largement les moyens nécessaires pour des choix de progrès pour la Fonction publique, ses agents et donc, la population. Il y a là aussi matière à favoriser le développement économique, la politique industrielle, l'aménagement harmonieux du territoire.

Dans le prolongement de la journée du 31 janvier, la CGT considère que la construction du rapport de force doit se poursuivre. D'ores et déjà, elle œuvre à la construction de nouvelles étapes unitaires de mobilisation.

Montreuil, le 7 février 2013